# AG EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 2022

#### PV PRIS PAR LOEMS EDWIGE, SECRÉTAIRE



*Cercles présents*: AGRO, CARé, CD, CdH, CdS, CEBULB, CECS, CELB, CePHA, CGEO, CHAA, Chimacienne, CI, CIG, CJC, CKO, CM, CO, CP, CPL, CPS, CPSY, CRom, CS. Fronta, ISEP, ISTI, La Liégeoise, La Lux, Librex, Semeur.

Cercles absents: CO

#### Modification des statuts :

- Art. 45 §9
- Art 45 §10.
- Art 45. §13
- Art 45. §15.
- Art 47. §4.
- Art 47. §5.
- Art 55. §2.

### **Modification du ROI:**

- Art. 4. §2.
- Art. 18. §2.
- Art. 19. §2
- Art. 20. §2.
- Art. 22. §2.
- Art. 55
- Annexe 4 Charte écologie
- Annexe 5 Charte égalité & inclusivité
- Annexe 6 Charte Folklorique

### Annexe 4 – Charte écologie.

Le délégué écologie repris dans la charte n'est que les délégués ACE ? Oui, les délégués sito par exemple ne sont pas touchés.

La charte sera rediscutée chaque année en réunion écologie ? Oui mais il faut aussi que les délégué.e.s soient présent et impliqués.

Option végan, est-ce qu'elle est vraiment obligatoire ? Non, il est toujours écrit dans la mesure du possible. Si besoin, cela peut être rediscuter en commission écologie.

# AG EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 2022

### Annexe 5 – Charte égalité inclusivité :

Est-ce que l'on peut être plus sévère que la charte ? Oui.



Lors de poste vacant à l'égalité inclusivité que fait-on? Il faut qu'il y a un poste qui existe et si il n'est pas remplis, il faut alors que la charge soit reprise par qlqn du comité. Dans le cas où une personne ne « fit » pas à la charte mais que le cercle souhaite vraiment qu'elle se présente, cela est discutable en commission.

Sarah : Pour rappel, la charte doit être votée dans son ensemble. Si vous soyhaitez voter non ça aide si vous indiquez ce qu'il pose problème.

Modalité pour être membre dans nos cercles ? C'est vous qui savez le mieux.

#### *Annexe* 6 – *Charte Folklorique*

Les changements sont listés dans le PV de la commission folklore. La grosse innovation est que tout est devenu inclusif. Cela a aussi été validé par les comités de Baptêmes via la commission folklore.

Sam : les pronons sont elles et ils et pas iels ? On y a pensé et c'était aussi pour être harmonieux. Il faudrait peut être modifier l'ensemble de nos statuts.

#### Résultats des votes :

#### Modification des statuts :

- Art. 45 §9 (28 oui, 2 abs)
- Art 45 §10. (28 oui, 2 abs)
- Art 45. §13 (28 oui, 2 abs)
- Art 45. §15. (28 oui, 2 abs)
- Art 47. §4. (28 oui, 2 abs)
- Art 47. §5. (28 oui, 2 abs)
- Art 55. §2. (28 oui, 2 abs)

## Modification du ROI:

- Art. 4. §2. (28 oui, 2 abs)
- Art. 18. §2. (28 oui, 2 abs)
- Art. 19. §2 (28 oui, 2 abs)
- Art. 20. §2. (28 oui, 2 abs)
- Art. 22. §2. (28 oui, 2 abs)
- Art. 55 (28 oui, 2 abs)
- Annexe 4 Charte écologie (28 oui, 1 non, 1 abs)
- Annexe 5 Charte égalité & inclusivité (28 oui, 1 non, 1 abs)
- Annexe 6 Charte Folklorique (29 oui, 1 abs)